

Exemples de sujet

Libellé du sujet 1 Les Terrils

Le sujet comporte 10 pages

PARTIE 1 : **12 points**

PARTIE 2 : **8 points**

Accompagner la mutation d'un patrimoine local identitaire : Le retour de la nature en ville

Partie 1 : Etude de cas – Les terrils jumeaux, un site périurbain

A Loos-en-Gohelle, dans le département du Pas-de-Calais, un ancien site d'exploitation du charbon est classé au patrimoine mondial de l'Unesco. Il s'agit des terrils du 11/19, 11 et 19 correspondent aux numéros des anciens puits de mines. Depuis l'abandon de l'exploitation minière les terrils ont fait l'objet d'une colonisation spontanée par une faune et une flore ordinaires et parfois remarquables du fait de la rareté de certaines espèces dans la région.

Le CPIE Chaîne des Terrils, installé sur le site 11/19 de Loos-en-Gohelle, le poumon vert de la ville, s'attache depuis 1989 à valoriser et gérer ce patrimoine. Il propose des visites guidées et élabore des mesures de gestion ou organise des concertations entre acteurs locaux.

La fréquentation du site, devenue « anarchique », provoque des perturbations qui affectent non seulement les habitats naturels mais également la stabilité des terrils.

Vous êtes chargé de mission au CPIE Chaîne des Terrils, votre directeur vous sollicite pour mettre en place un plan d'actions visant à identifier et caractériser les perturbations subies par les habitats naturels et organiser la fréquentation du site.

A partir de l'analyse des documents :

1. Présenter les différents éléments du **contexte** et dégager les **enjeux**, en les justifiant. (4 points).
2. Formuler une **problématique** qui vous semble prioritaire et cohérente avec les enjeux, en la justifiant. Décliner les **objectifs** vous permettant de répondre à cette problématique. (4 points)
3. Planifier sur les deux premières années les **étapes de la démarche** à mettre en œuvre pour répondre à la commande. (4 points)

Partie 2 : Analyse de la démarche proposée par le candidat en réponse à la commande.

En vous **aidant** de votre expérience :

4. Préciser les **conditions de faisabilité** de la démarche proposée et si nécessaire formuler des hypothèses concernant d'éventuelles données complémentaires à acquérir, proposer des investigations supplémentaires. (4 points)

5. Discuter les **apports et les limites** de ce type de stratégie. Développer votre argumentation (4 points)

Liste des documents

Document 1 : Des terrils et des Hommes

Source : d'après Morgane Baghlali-Serres, L'Humanité, 2012

Ce document présente ce qu'est un Terril

Document 2 : Carte d'identité Loos-en-Gohelle

Source : d'après Plaquette d'information du syndicat d'initiative de Loos-en-Gohelle

Ce document localise et présente la ville de Loos-en-Gohelle

Document 3 : Le CPIE Chaîne des Terrils, acteur impliqué dans la gestion et la valorisation du patrimoine naturel et minier

Source : d'après Site internet du CPIE Chaîne des Terrils, <http://www.chainedesterrils.eu/>

Ce document présente le CPIE chaîne des terrils et précise ses missions

Document 4 : La Fréquentation des terrils dans le Nord-Pas-de-Calais, un sujet polémique

Source : d'après La Voix du Nord, 23 Novembre 2013 & La Voix du Nord, 29 avril 2014

Ce document résume les problèmes de fréquentation rencontrés par les gestionnaires sur les terrils.

Document 5 : Les terrils, des espaces en voie de colonisation

Source : d'après La trame verte et bleue dans les territoires du Nord-Pas de Calais, Comment passer à l'action, Tome1, Cahier techniques des Espaces Naturels Régionaux, 2010.

Ce document expose en quoi la faune et la flore des terrils est intéressante

Document 6 : Les objectifs du retour de la nature en ville à Loos en Gohelle

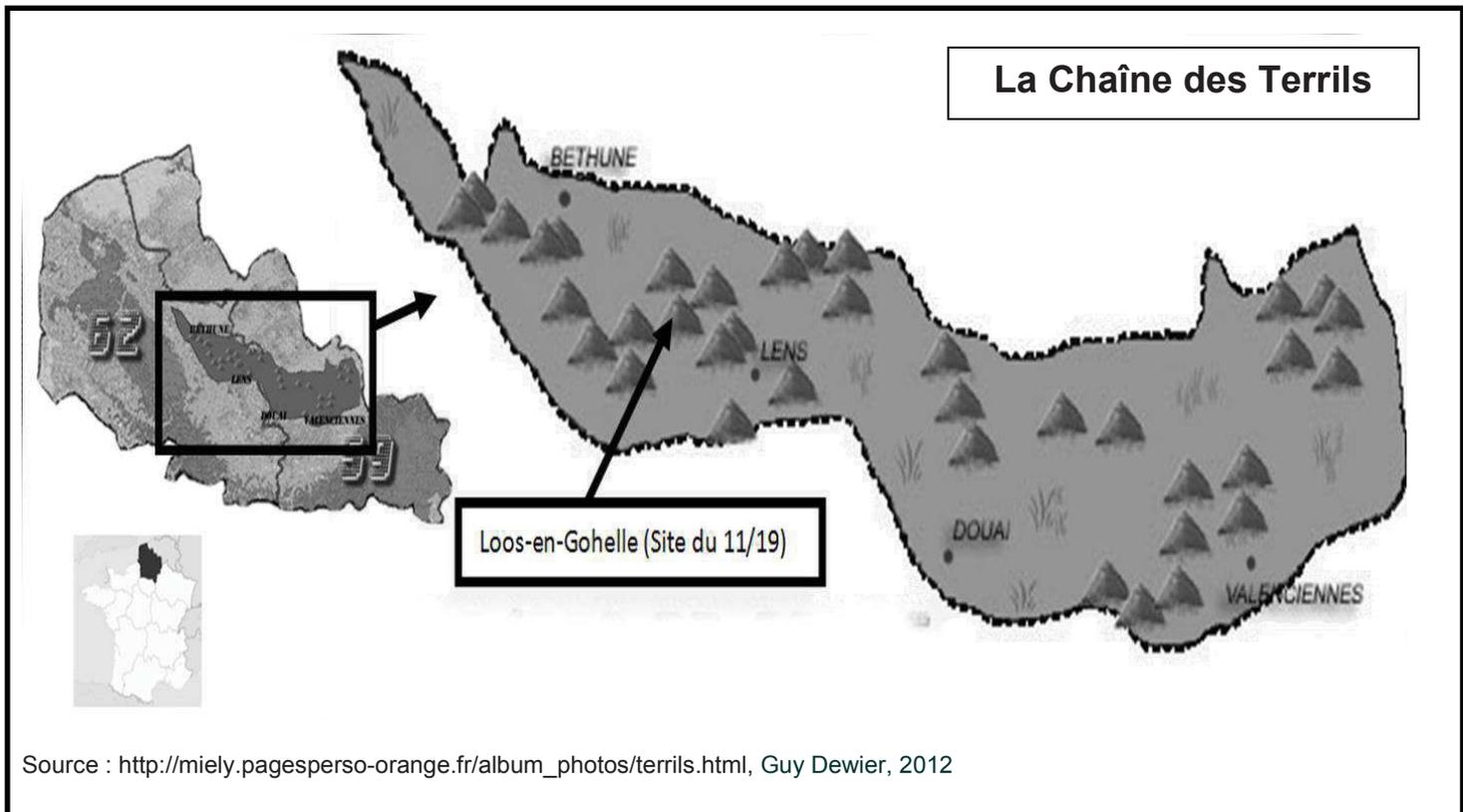
Source : d'après <http://www.loos-en-gohelle.fr/>, document modifié pour les besoins de l'épreuve

Cette plaquette destinée aux habitants de Loos-en-Gohelle précise l'importance de préserver la biodiversité présente sur les terrils

Document 1 : Des terrils et des Hommes

Un terril (terri ou halde) est une colline artificielle construite par accumulation de résidus miniers, sous-produits de l'exploitation minière du charbon. Entassement souvent conique, il prend le nom de verse, de terrasse ou de terril plat quand l'accumulation forme un plateau.

Dans le bassin minier des Hauts de France³, la découverte du charbon date de 1720. Ressource locale abondante, jusqu'à 340 terrils ont été recensés, formant une chaîne le long du filon minéral, à cheval sur les départements du Nord (59) et du Pas-de-Calais (62) : la chaîne des terrils.



Progressivement abandonnée au profit d'autres types d'énergies, l'exploitation du charbon dans la région cesse définitivement en 1990. Cet événement marque la fin de trois siècles d'histoire minière. Aujourd'hui 150 terrils sont encore existants, les autres ayant été détruits.

Les terrils, un temps délaissés, sont aujourd'hui perçus comme des merveilles d'héritage.

Afin de sauvegarder ce patrimoine régional, un groupe de passionnés crée l'association **la Chaîne des terrils** en 1989. L'association, qui a lutté contre la destruction des terrils, a également œuvré à donner une image positive de ces montagnes noires. La requalification de ces espaces a débuté avec la signature d'une charte des terrils en 1992, classant ces derniers en trois catégories : les terrils faunistiques et floristiques à préserver pour la diversité et l'abondance de la biodiversité ; les terrils à aménager pour la population en lieux de balades ou d'activités ludiques et sportives ; et enfin les terrils à exploiter pour leurs matériaux et minéraux.

Mais ce sont les années 2000 qui vont marquer un tournant dans le devenir de ces paysages atypiques. L'achat de ces collines par l'établissement public foncier de la société Terril SA à Charbonnages de France en 2003 va permettre une évolution diversifiée des terrils, s'appuyant sur les projets des collectivités territoriales. À titre d'exemple, aujourd'hui, on peut faire du ski sur le terril à Nœux-les-Mines, où une piste artificielle a été installée.

³ Ancienne Région « Nord-Pas-de-Calais »

Document 1 : Des terrils et des Hommes (suite)

D'autres, comme le terril de Pinchonvalles, classé en Espace *Naturel* Sensible (ENS) sont repérés comme des zones de nature remarquable accueillant des espèces rares venues d'ailleurs (Mexique, Sumatra, Australie, etc.) du fait de la particularité du sol des terrils, constamment chaud. Autre exemple : en 2006 un plan d'action pour la biodiversité, soutenu par le CPIE Chaîne des terrils, a vu le jour. Il comprend des opérations spécifiques comme le baguage et le radiopistage d'oiseaux, ainsi que le suivi spécifique des hirondelles, mais aussi depuis 2008 un inventaire faune-flore détaillé.

Enfin, toujours en lien avec ces modifications de la perception de ces milieux particuliers, ces espaces constituent aujourd'hui des zones de loisirs variés (motocross, trail, randonnée, VTT, footing, promenades ...). Ils sont très fréquentés par la population locale.



Enfin, résultat d'un travail initié en 2003, la quasi-intégralité du Bassin Minier du Nord-Pas-de-Calais a été classé par l'Unesco en 2012. 51 terrils majeurs figurent désormais sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco au titre des Paysages Culturels Evolutifs, soit 25% du patrimoine minier du Nord - Pas-de-Calais.

« Si la région a perdu son charbon, qu'elle garde son âme », espérait Michel Doligez, ancien directeur de la dernière fosse minière à Oignies. Voilà un souhait qui semble avoir été entendu même si des dégradations de ces paysages communautaires, conséquences d'activités parfois mal maîtrisées, sont parfois constatées et font craindre pour l'avenir de ces milieux.

Source : d'après Morgane Baghlali-Serres, *L'Humanité*, 2012,

Document 2 : Carte d'identité Loos-en-Gohelle

Loos-en-Gohelle est une **commune** située dans le **département** du **Pas-de-Calais**, un des départements les plus peuplés de France, en **région Hauts de France**.

Elle fait partie de la **Communauté de Lens-Liévin** (communauté d'agglomération) qui regroupe 36 communes et comptait 244 561 habitants en 2010, constituant un des principaux centres urbains du bassin minier Nord Pas de Calais. Sur l'ensemble de ce territoire, le taux de chômage reste supérieur à la moyenne nationale et la situation a tendance à se dégrader.

De par son histoire avec l'exploitation intensive de la **houille**, ce bassin minier est marqué économiquement, mais aussi socialement, et culturellement. Les terrils jumeaux « 11/19 » constituent effectivement un élément majeur du paysage qui culmine à 184 mètres, faisant de cette entité le terril le plus élevé d'Europe, et l'un des plus connus.

Le conseil municipal en place et son maire sont actuellement particulièrement impliqués dans les actions en faveur de la prise en compte de la biodiversité.



Source : d'après Plaquette d'information du syndicat d'initiative de Loos-en-Gohelle,

Document 3 : Le CPIE Chaîne des Terrils, acteur impliqué dans la gestion et la valorisation du patrimoine naturel et minier

Logo du CPIE : Chaîne des Terrils.

Créé en 1989, le CPIE intervient sur l'ensemble du bassin minier. Ses missions se déclinent en **trois axes** : **Connaître, protéger et valoriser le patrimoine naturel et minier**

Il accomplit des missions d'études écologiques et minières et s'investit pour la mise en valeur du patrimoine.

L'amélioration de la connaissance naturaliste se traduit par :

- la réalisation d'inventaires de terrain, menés de manière globale ou ciblée ;
- la mise en place de campagnes scientifiques pluri-annuelles telles que l'évaluation biologique standardisée des terrils ou encore les programmes de baguage d'oiseaux ;
- des collaborations avec les laboratoires de recherche (universités) sur des programmes spécifiques biologiques / écologiques menés sur le territoire du Bassin minier.

Encourager l'implication écocitoyenne des habitants

La sensibilisation aux richesses naturelles du patrimoine minier est l'une des missions fortes du CPIE Chaîne des Terrils. Mais l'association a souhaité aller plus loin dans sa démarche d'interpellation et d'engagement des citoyens, en rendant la connaissance naturaliste accessible au plus grand nombre et en invitant tout un chacun au passage à l'action.

Contribuer à l'offre touristique du Bassin minier

L'accès aux loisirs et au tourisme pour la population régionale, offrant un nouveau regard sur le Bassin minier, est une priorité du CPIE Chaîne des Terrils. En ce sens, l'association propose un large choix d'activités de sensibilisation à la nature pour petits et grands, mais facilite aussi la découverte et la compréhension des paysages miniers et de leur histoire.

Source : d'après Site internet du CPIE Chaîne des Terrils, <http://www.chainedesterrils.eu/>

Document 4 : La Fréquentation des terrils dans le Nord-Pas-de-Calais, un sujet polémique

Moto-cross, quad et eau : l'érosion du terril de Loos-en-Gohelle bientôt endiguée

Le terril n'est pas en forme. À force de voir passer moto-cross, quads – qui n'ont rien à faire là – et des litres d'eau de pluie, il s'affaisse. Résultat, l'érosion du terril a repris et des ravines se sont créées.

Monsieur C, technicien au CPIE Chaîne des terrils témoigne du peu d'intérêt que semblent porter certains utilisateurs aux enjeux écologiques :

« Ces préoccupations écologiques, les pilotes de quads et de moto-cross qui vont faire leurs gammes sur le terril s'en tamponnent comme de leur première bielle coulée ou comme les ravines qu'ils créent ».

Sur le papier, le site n'est pas ouvert au public. Dans la réalité, promeneurs, vététistes, cavaliers et pilotes, passent par ici. Certains ravins créés par l'érosion sont devenus réellement dangereux.

Il fallait agir, ce qu'a fait l'Établissement public foncier (EPF), son propriétaire.

La décision de l'EPF de mandater une entreprise pour sécuriser ces ravines dès le début de cette semaine a été prise.

La décision de mettre en place des digues a été prise et n'a pas ravi les riverains. Vu la taille des pelleteuses et du matériel acheminé sur le chantier, la rue, déjà en mauvais état, et ses bas-côtés risquent de s'en souvenir longtemps. Un riverain déplore en outre n'avoir pas été informé de ce passage « forcé ». Seule satisfaction, dans leur malheur : la prochaine fois qu'ils verront passer les engins, ce sera à la fin du chantier.

En attendant, les employés de l'entreprise missionnée, s'emploient à creuser des digues successives, sur les deux côtés du terril, afin de canaliser au mieux l'écoulement de l'eau. Une fois terminé, ils installeront des rochers en plein centre du « virage » dessiné par le terril. Histoire d'empêcher le passage des deux et quatre roues. Les pilotes du dimanche iront-ils s'entraîner ailleurs ?

Source : d'après La Voix du Nord, 23 Novembre 2013,

La Voix du Nord, 29 Avril 2014

Monsieur C, technicien au CPIE Chaîne des Terrils, dit qu'il est « excédé » mais le mot est faible. Hier matin, il y avait beaucoup de colère dans sa bouche.

« On en a vraiment ras-le-bol », lâche Monsieur C, hier sur le site du terril de Loos-en-Gohelle, encore une fois, d'irrespectueux amateurs de moto-cross ou quad se sont rassemblés en bas du terril. Encore une fois, ils ont consommé de l'alcool et laissé leurs canettes dans les pelouses, « un vrai dépotoir que l'on ramasse sans cesse ». Encore une fois, ils ont fait un bruit du tonnerre devenu le cauchemar assourdissant des riverains. Encore une fois, ils ont décidé de prendre leurs « bécanes » pour grimper illégalement sur le terril, ont roulé sur les pelouses xérophiles et autres végétations patrimoniales.

Une situation qui n'est pas nouvelle mais qui, avec l'arrivée du printemps, est de retour. « Nous, on est excédés. On n'en peut plus de ces destructions, ces incivilités ».

Renforcer encore et toujours la sécurité sur ce site d'exception (avec l'argent du contribuable) est une réponse à ces incivilités. Mais ne vaudrait-il pas mieux créer plus d'espaces de jeu pour les amateurs de moto-cross et de quad ? Dans le bassin minier.

Source : d'après La Voix du Nord, 29 Avril 2014,

Document 5 : Les terrils, des espaces en voie de colonisation

Les espaces en voie de colonisation regroupent un ensemble de milieux artificiels créés par l'homme, sur lesquels une dynamique de colonisation spontanée se développe. Ces espaces abritent paradoxalement une faune et une flore le plus souvent rares, menacées ou peu représentées dans la région. Ce sont des habitats de substitution pour de nombreuses espèces (oiseaux, insectes...). Ces perturbations d'origine humaine permettent à de nombreuses espèces pionnières de trouver des sites d'accueil favorables. Ces territoires contribuent donc à la richesse de la biodiversité régionale. La nature qui s'exprime dans ces espaces est ordinaire ou remarquable, en fonction des conditions rencontrées, parfois nouvelles pour la région.

Les terrils forment un milieu intéressant pour les espèces banales mais surtout pour les espèces xérothermophiles (Pilosselle, Carline sauvage). Il est possible d'y observer le pourpier, espèce commune dans les vignobles du sud de la France et la Scrophulaire des chiens, originaire du bassin méditerranéen. Les zones d'éboulis créent des conditions particulières où se développent des végétaux adaptés comme l'Oseille en écusson. Compte tenu des conditions écologiques qu'ils offrent, les terrils représentent un refuge potentiel pour les espèces méridionales. La faune présente est typique des milieux steppiques et pionniers (amphibiens et reptiles : Crapaud calamite, Pélodyte ponctuée, Alyte accoucheur, Lézard des murailles).

En revanche le bouleau verruqueux s'y installe facilement et progresse au point de devenir envahissant au détriment d'habitats plus intéressants écologiquement. Par ailleurs ces peuplements de bouleaux transforment les terrils d'un point de vue paysager.



Source : D'après la trame verte et bleue dans les territoires du Nord-Pas de Calais, *Comment passer à l'action, Tome1, Cahier techniques des Espaces Naturels Régionaux, ENRX, 2010*

LOOS-EN-GOHELLE

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ACTION

Retour de la nature en ville

La biodiversité est aujourd'hui menacée. Réussissons-nous à préserver un monde vivant dont les êtres humains font partie ?
Pollutions de plus en plus nombreuses, prélèvements intensifs, disparition des habitats naturels, OGM...
Comment réagir ?

Pour préserver la diversité du monde vivant, Loos-en-Gohelle participe au retour de la nature en ville.

Cette "biodiversité" est organisée en écosystèmes, sommes de nombreux éléments : milieu naturel, animaux, végétaux, etc.

Ensemble, ils forment un immense filet dont chaque maille est importante, maintenue et renforcée par les autres. Si un seul élément est affecté ou disparaît, il peut entraîner des effets néfastes et, par réaction en chaîne, menacer les autres, comme un trou qui s'agrandit dans un filet.

Dans la région, au 18^e siècle, 30% du territoire était constitué de zones humides naturellement très riches en biodiversité. Mais l'industrialisation, les constructions, l'exploitation du charbon, l'agriculture intensive, en somme, un modèle de développement non durable, ont réduit leur surface à 0,7% !

Ainsi, à Loos, les chouettes et les papillons machaons sont devenus rares, mais tout n'est pas perdu ! Chacun peut agir. Certaines espèces, grâce à nos actions, commencent à revenir. Comme pour le tricot, il faut parfois refaire quelques mailles.

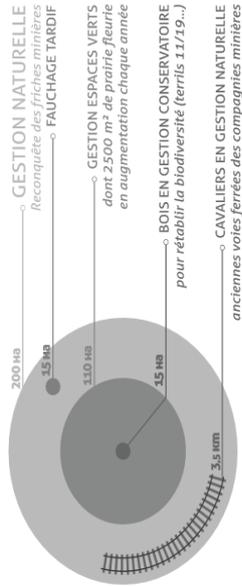
REPENSER LA VILLE

- La ceinture verte et les grands espaces verts
- » favoriser le retour d'espèces vivantes (faune, flore, etc.)
 - » réintroduire des espaces de nature en ville
 - » relier les lieux publics et marquer l'identité de la commune
 - » préserver un espace remarquable : les terrils du 11/19

mesurer l'évolution de la nature

augmenter le nombre d'espèces vivantes (faune, flore, etc.)
Un diagnostic faune-flore est réalisé chaque année par le CPIE Chaîne des terrils
Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

REINTRODUIRE DES ESPACES DE NATURE ET RECONVERTIR LES FRICHES INDUSTRIELLES



aménager des liaisons sécurisées

favoriser les déplacements doux et créer des corridors biologiques

15 km de chemins en sites propres

- Sécurisés pour les piétons et vélos, dans un environnement de nature en ville
- L'ancien pont ferroviaire qui enjambe l'A21 a été aménagé en **corridor biologique**
- » Permettre la continuité des habitats de la faune
 - » Lutter contre la fragmentation écologique
 - » "Rapiécer" les trous constitués dans le filet du monde vivant



LES TERRILS 11/19

En plus d'être un lieu de loisirs diversifiés, les terrils 11/19 constituent des "cœurs de nature".
Des endroits où la faune et la flore sont particulièrement riches et qu'il faut protéger. Ils font donc l'objet d'une attention toute particulière.
En 2012 : 291 espèces animales (oiseaux, amphibiens et reptiles, insectes, mammifères) et 283 espèces botaniques, dont certaines très rares ou exceptionnelles



Source : d'après <http://www.loos-en-gohelle.fr/>

RENDRE CHACUN ACTEUR

- La biodiversité est l'affaire de tous
- » impliquer les habitants sur la préservation des ressources naturelles
 - » travailler avec les acteurs locaux (écoles, chasseurs, agriculteurs...)
 - » proposer des sorties de terrain chaque année

DES ACTIONS COLLECTIVES

AVEC LES ACTEURS LOCAUX

Plantation de haies pour favoriser la biodiversité dans la plaine agricole, en collaboration avec les scolaires, les agriculteurs et les chasseurs

Espaces de plantations et ateliers pédagogiques dans chaque école en coopération avec les enseignants

Ateliers de jardinage au naturel avec 31D, les Greloos...

DES SORTIES SUR LE TERRAIN

L'opération "Observer la nature" organisée conjointement avec le CPIE qui invite les habitants à recenser les espèces

7 sorties organisées par la municipalité avec le CPIE Chaîne des Terrils en 2012 (environ 130 participants) : fréquence grenouille, terrils du 11/19, inventaires faune et flore, papillons de nuit, ceinture verte, chauves-souris, conférence et construction de gîtes

Des sorties organisées par l'association "Les Blaux Gardins"

Grille d'évaluation – Indications de correction

Capacité à instruire une réponse à une commande professionnelle

Critères	Indicateurs de performances	Note	Eléments de réponses
1 Enjeux et problématiques d'une situation contextualisée	<p>Pertinence du vocabulaire professionnel employé</p> <p>Pertinence des éléments de contexte choisis</p> <p>Pertinence de l'analyse de la situation précisant les enjeux principaux soulevés</p>	/4	<p><i>Toute réponse cohérente, structurée et justifiée est recevable</i></p> <p>Eléments de contexte possibles : Bassin minier en mutation économique, synthèse des acteurs concernés attente des acteurs, progression de la végétalisation et dynamique des groupements animaux et végétaux sur les terrils, problèmes induits par la fréquentation, rareté des espaces naturels.</p> <p>Enjeu écologique lié à la pérennité des habitats naturels présents sur les terrils</p> <p>Enjeux socio/économiques : le tourisme (Patrimoine Unesco), les activités récréatives, partage ds espaces.</p> <p>Enjeu culturel et paysager : la mémoire (patrimoine minier), Terrils omniprésents structurant le paysage et l'identité.</p>
2 Construction d'une commande	<p>Précision et richesse des problématiques en cohérence avec les enjeux dégagés.</p> <p>Justification de la problématique, formulation des attentes <u>du commanditaire</u>.</p> <p>Pertinence des finalités et cohérence avec les enjeux.</p> <p>Précision et pertinence des objectifs fixés</p>	/4	<p><i>Toute réponse cohérente, structurée et justifiée est recevable</i></p> <p>Exemples de problématique possible : Concilier à Loos, la conservation d'un patrimoine social historique et préservation valorisation de la biodiversité. Partager un espace urbain à Loos, tout en préservant sa biodiversité et préservant son rôle social.</p> <p>- Objectif : Valoriser un espace particulier</p> <p>- Objectif : Evaluer les dégâts provoqués par la fréquentation et définition des priorités</p> <p>- Objectif : Améliorer les connaissances (dynamique de colonisation)</p> <p>- Objectif : Zoner l'espace en concertation avec les acteurs concernés.</p> <p>- Objectif : Sensibiliser des acteurs locaux.</p>
3 Construction de la démarche d'élaboration d'un cahier des charges	<p>Adaptation de la démarche aux problématiques</p> <p>Planification des étapes et des actions à mettre en œuvre sur la durée demandée</p>	/4	<p><i>Toute réponse cohérente, structurée et justifiée est recevable</i></p> <p>Connaitre (inventaires, cartographie) les impacts de la fréquentation</p> <p>Connaitre les besoins des acteurs locaux (enquêtes, rencontres ...)</p> <p>Identifier des solutions à mettre en œuvre en fonction des diagnostics réalisés.</p> <p>Informers les acteurs locaux sur les enjeux</p> <p>Sensibiliser (prévention des loisirs perturbateurs, encouragement de pratiques compatibles)</p> <p>Proposer des solutions et accompagner les acteurs dans la mise en place d'actions compatibles avec la pérennité de l'espace (zonages)</p> <p>Suivre (travail en lien avec les partenaires techniques et des acteurs locaux</p> <p>Evaluer (mise en place d'indicateurs de réussite par rapport à aux activités à concilier, enquêtes,</p>
4 Réponse à la commande en se référant aux expériences professionnelles vécues	<p>Conditions de faisabilité</p> <p>Données complémentaires à acquérir</p> <p>Investigations complémentaires</p> <p>Références aux expériences personnelles</p>	/4	<p><i>Toute réponse cohérente, structurée et justifiée est recevable</i></p>
5 Limite de la stratégie en référence à l'expérience vécue	<ul style="list-style-type: none"> • Apports et limites bien identifiés • Une <i>position personnelle</i> argumentée est exprimée. 	/4	<p><i>Toute réponse cohérente, structurée et justifiée est recevable</i></p>
Total pour la partie écrite		/20	